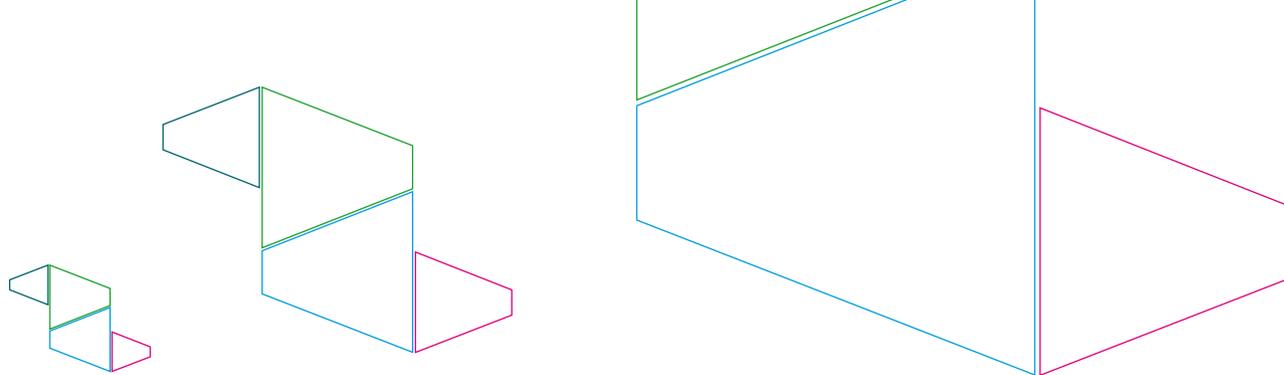


## Maison A.

— Agen

# HABITAT DU FUTUR

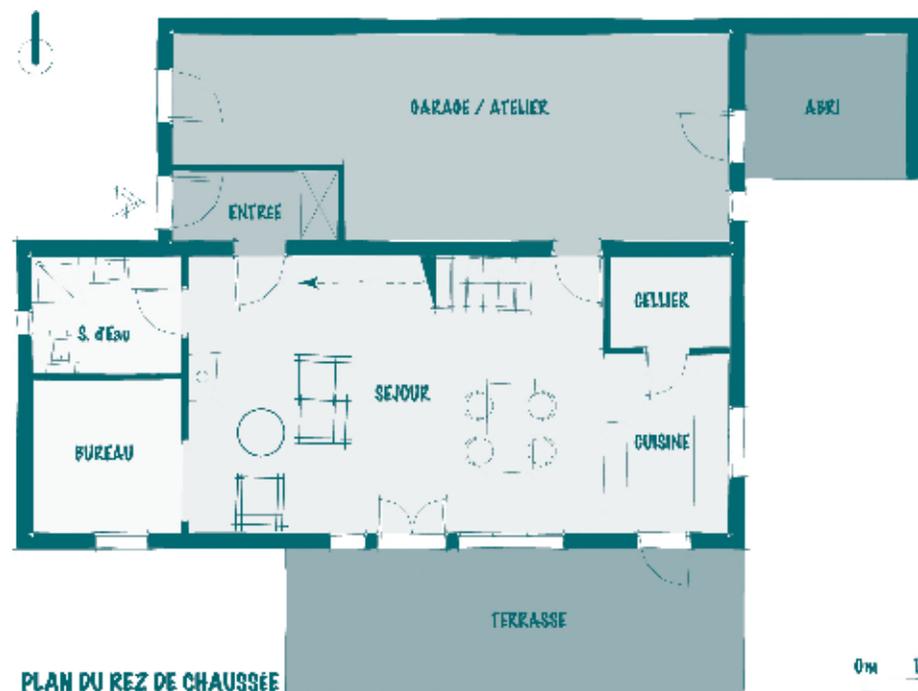


Proche du canal latéral à la Garonne, dans un quartier de faubourg d'Agen, la maison, de taille modeste (110 m<sup>2</sup> de surface habitable), s'installe sur une petite parcelle de lotissement. Son volume simple et compact distribue sur deux niveaux les pièces de vie mais prévoit une accessibilité complète du rez-de-chaussée.

L'implantation, parallèle à la voie principale, installe un auvent - abri à voitures, en mitoyenneté de la voie de desserte, et ménage une extension possible à l'est.

Largement vitré au sud, et très isolé, le logement ne dispose que d'un foyer fermé pour le chauffage et comporte des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire.

Cette réalisation, au budget maîtrisé, présente des façades résolument contemporaines bardées de bois et largement ouvertes sur le paysage urbain environnant.



## NATURE DU PROJET

CONSTRUCTION NEUVE

<b>SHON</b> (Surface hors œuvre nette)	<b>124 m<sup>2</sup></b>	<b>COMMUNE D'IMPLANTATION</b>	<b>Agen</b>
<b>COÛT TOTAL TRAVAUX HT</b>	<b>123 328 €</b>	<b>LAURÉAT</b>	<b>2010</b>
<b>RATIO EN € HT/M<sup>2</sup> SHON</b>	<b>995 €/m<sup>2</sup></b>	<b>ARCHITECTE</b>	<b>J.-B. Dossat, Archtrave (47)</b>

# LES POINTS FORTS DE CE PROJET

## CRITÈRE 1 Qualité de l'intégration paysagère

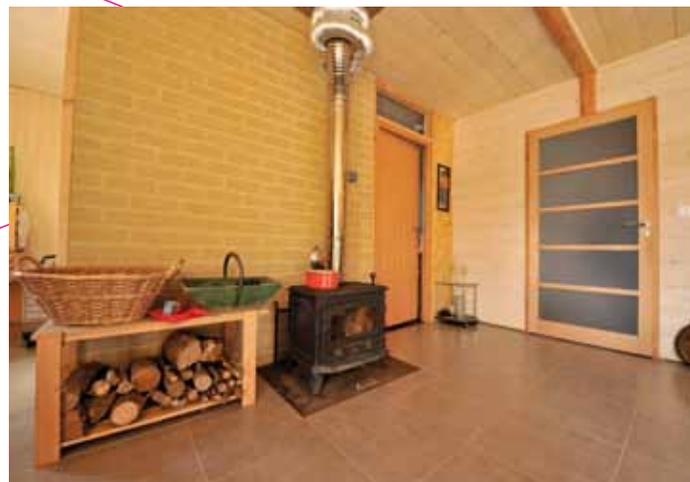
Parcelle de petite taille en zone urbaine.  
Bonne implantation dans la parcelle.

## CRITÈRE 2 Capacité à constituer une nouvelle référence architecturale

Architecture contemporaine de forme simple et compacte, s'inscrivant dans la mixité urbaine.  
Bonne composition des ouvertures, majoritaires au sud.

## CRITÈRE 3 Capacité à intégrer des nouveaux modes d'habiter

Maison à deux niveaux avec une accessibilité complète au rez-de-chaussée.  
Ossature bois facilement transformable.



## CRITÈRE 4 Performance énergétique

Résultat du Diagnostic de performance énergétique (DPE) conforme au niveau demandé.

## CRITÈRE 5 Utilisation des énergies renouvelables et économie des ressources

Bonne gestion des ressources naturelles (eau, soleil et bois).  
Dispositifs d'économies d'eau et d'électricité.  
Déchets de chantier en grande partie recyclés.

## CRITÈRE 6 Qualité du confort thermique, acoustique et hygrothermique

Isolation thermique et acoustique de bonne qualité à base d'isolants naturels. Ventilation des locaux à la fois naturelle et mécanique.

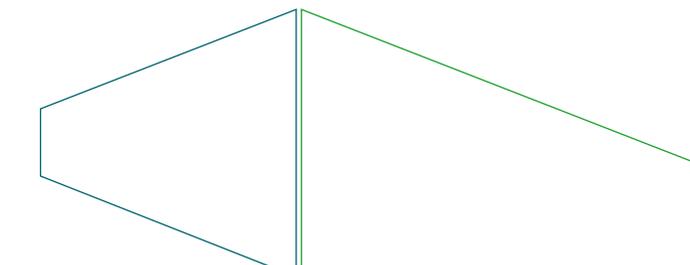


## CRITÈRE 7 Qualité et intérêt des matériaux de construction

Utilisation majoritaire de produits naturels non toxiques.

## CRITÈRE 8 Cohérence économique du projet

Projet économique en raison d'une surface optimisée et du recours à des systèmes énergétiques économes.



## INFORMATIONS ET CONTACTS

**LOT-ET-GARONNE**   
Conseil général

Suivi administratif des dossiers :  
Conseil général de Lot-et-Garonne, Service Développement durable  
1 633 av. du g<sup>l</sup>.Leclerc, 47 922 Agen Cedex 9  
developpementdurable@cg47.fr / 05 53 69 42 14 / www.cg47.fr

Crédits photos : Xavier Chambelland - CG47

**caue** 47

Suivi technique des dossiers :  
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Lot-et-Garonne  
9 rue Etienne-Dolet, 47 000 Agen  
contact@caue47.com / 05 53 48 46 70 / www.caue47.com